

Les renseignements généraux s'invitent dans la campagne électorale en France

La campagne présidentielle commence à sentir le roussi. Nicolas Sarkozy est accusé d'avoir mis sous surveillance un membre proche de l'équipe de son adversaire PS, Ségolène Royal. L'affaire a été révélée par l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* de cette semaine et occupe toute l'actualité de l'Hexagone. Bruno Rebelle, c'est le nom de la cible des RG, ancien directeur de Greenpeace France qui a rejoint récemment le staff de campagne de la candidate socialiste en tant que conseiller environnement, aurait été mis sous surveillance des renseignements généraux. Les RG reconnaissent la production d'une fiche sur M. Rebelle, actualisée le 15 janvier dernier, mais nient avoir eu une demande d'en-

quête de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et néanmoins candidat UMP à la présidentielle. Hier encore, enfonçant le clou, Antoine Royal, le frère cadet de la candidate, révèle dans le quotidien *Le Parisien* que lui aussi a fait l'objet d'une enquête et dénonce « une campagne de dénigrement contre sa sœur ». Jeudi soir, au Sénat, lorsque des comptes ont été demandés sur cette affaire, la salle a été pratiquement le théâtre d'un pugilat entre Jean Luc Mélenchon, sénateur PS, et Brice Hortefeux, ministre des Collectivités territoriales et proche de Sarkozy. Les huisseries ont dû intervenir pour séparer les deux hommes. Ségolène Royal, qui se refuse à polémiquer mais considère « qu'une campagne électorale ne doit

pas tout permettre », a interpellé le président Chirac « à qui il appartient d'assurer le bon déroulement de la campagne électorale ». Une plainte a été déposée au nom de Bruno Rebelle par l'avocat du PS « pour atteinte à la vie privée et infraction en matière de collecte de données personnelles ». Parallèlement, l'avocat a saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), pour obtenir officiellement la fiche des renseignements généraux. Cette affaire fait grand désordre dans une ambiance de campagne dominée par les coups tordus et qui occulte les enjeux électoraux. Dans le même temps, cette affaire pose un problème de taille, celui de la double casquette de Nicolas Sarkozy. Beaucoup demandent aujourd'hui sa

démission du poste de ministre de l'Intérieur. Il est reproché au premier flic de France d'utiliser les moyens de son ministère, les moyens de l'Etat, donc du contribuable, pour sa campagne électorale. Cette affaire en serait l'illustration. L'on ne peut pas continuer longtemps, disent ses adversaires, mais aussi certains de son camp, à être candidat à la présidentielle tout en gardant son poste de ministre de l'Intérieur, directement impliqué dans l'organisation des élections.

François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, dénonce à cet effet « une confusion des genres qui entraîne toutes les suspensions et laisse penser à toutes les manipulations ». En réponse, Nicolas Sarkozy martèle

De notre bureau de Paris,
Khadidja Baba-Ahmed

n'avoir pas commandé d'enquête sur l'entourage de sa rivale mais informe en même temps qu'il ne quittera pas son poste de ministre de l'Intérieur. Sans rire, Valérie Pécresse, porte-parole de l'UMP, expliquait hier sur RMC que Nicolas Sarkozy ne veut pas démissionner de son poste maintenant, parce qu'il pense que les Français voient en lui « la sécurité » et qu'il ne peut les lâcher, au risque de les voir lui reprocher de les avoir abandonnés, s'il arrivait un grave problème de sécurité. L'on va tout entendre dans cette campagne, y compris des arguments de messe.

K. B.-A.

CHRONIQUE

En quelques mots : de-ci, de-là

1) Lorsque Youcef El-Qaradaoui se mêle de réconciliation

Des années ensanglantées et meurtrières qui nous ont été imposées par la barbarie islamiste, nous garderons entre autres blessures gravées dans nos mémoires d'Algériens, celle de l'aide (financière notamment) apportée aux islamistes par certains pays arabes bien connus ; ceux-là mêmes qui offraient des billets gratuits à nos jeunes lycéens à peine sortis de l'adolescence pour une prétendue "Omra" qui se terminait dans les camps d'entraînement de Peshawar ou ailleurs. Il y a également les "frères" arabes qui se sont délectés avec beaucoup de plaisir, de nos malheurs, persuadés que la bête les épargnerait et que la violence algérienne était ainsi "génétique". Enfermés dans un mutisme injustifiable et incompréhensible, leurs célèbres théologiens ne jugèrent pas utile de dénoncer et condamner le massacre de nourrissons et les viols de jeunes Algériennes kidnappées par les terroristes-islamistes. Or, voici que l'un d'entre eux, l'imam égyptien Youcef El-Qaradaoui viendrait en Algérie au mois de mars 2007, selon l'information rapportée par la presse de la semaine écoulée, (19-20/25 janvier) pour signifier "aux groupes armés que leur action n'est ni légitime ni crédible" (*Liberté, El Watan, El Khabar*). Franchement de qui se moque-t-on ? Outre qu'elle s'avère bien tardive, cette "généreuse" initiative nous ferait-elle oublier les propos de ce théologien qui a certainement le droit de feindre l'amnésie, contrairement à nous qui n'avons qu'un devoir : ne rien oublier ?

Et il faut en savoir gré au directeur de publication *D'El Jazair News*, (24 janvier 2007), M. H'mida Ayachi, qui nous a rafraîchi les mémoires dans son éditorial (page 24). Il nous rappelle en effet que "durant les années infernales, El Qaradaoui suivait indifférent du Qatar où il résidait, les malheurs qui s'abattaient sur l'Algérie. Lorsqu'il fut interrogé un jour sur les "émirs" d'un genre nouveau, il les qualifia de "moudjahidine". Ainsi aurait-il mieux fait de se taire...". Légitimant donc les exactions et l'horreur des islamistes hier, pour quelles bonnes raisons ce théologien égyptien aurait-il changé d'avis ? Est-ce parce que le terrorisme islamiste d'El-Qaïda frappe partout et frappera encore ? Est-

ce parce que l'Algérie confrontée à l'extrémisme le plus abject s'en est sortie seule, toute seule et qu'ainsi il est confortable aujourd'hui de venir prêcher la bonne parole en qualifiant "ses" moudjahidine d'hier d'illicites et non crédibles ? En Algérie, on appelle ce ralliement inutile et frappé de péremption : "Ralliement du 19 mars".

Nous n'avons plus besoin de personne, nous n'avons plus besoin de prêches importés, pour continuer à lutter contre le terrorisme. Aujourd'hui dans ce domaine précis, l'Algérie est à même de donner des leçons aux autres. Alors si El-Qaradaoui veut absolument faire œuvre utile, ce n'est certainement pas en Algérie mais plutôt en Irak et au Liban... Hier El-Qaradaoui, célèbre théologien, a nobli des criminels du titre de "moudjahidine", El-Ghazali, un autre imam égyptien importé pour prêcher la bonne parole, avait squatté la télévision algérienne, pour endoctriner dans les années 1980/90 ces mêmes "moudjahidine". Alors basta ! qu'ils restent dans leur pays où ils ont suffisamment à faire. Quant au soutien d'El-Qaradaoui à la réconciliation, il ne saurait créer la surprise, puisque emboîtant le pas au premier magistrat du pays, Abdelaziz Bouteflika, ce théologien ne peut considérer un "moudjahid" comme un bourreau. Mais quelle importance revêt son avis puisque les familles des victimes du terrorisme ne confondront jamais entre leurs morts et les assassins de ces derniers ?

C'est là une question strictement algéro-algérienne à laquelle la réponse est elle aussi algérienne : devoir de justice. Alors El Qaradaoui en Algérie au mois de mars ? Pourquoi pas ? A condition de considérer cette venue comme un non-événement. C'est encore *El Djazair News* du 21 janvier 2007 qui nous révèle dans un long reportage sur trois ex-émirs qui sévissaient dans la wilaya de Médéa, leur profond mécontentement, leur désarroi face aux promesses non tenues par l'Etat et l'absence de solidarité des populations". Ainsi donc non contents de se promener en toute liberté dans la cité, non contents de narguer les familles des victimes ou les victimes survivantes, les voix ces ex-émirs aux mains rougies de sang et totalement blanchies par mansuétude unilatérale du premier magistrat du pays se positionnent en "victimes" en

confiant leurs "états d'âme" et leur "détresse" à des journalistes ! Encore un peu et ils nous feraient pleurer ! Sont-ils seulement conscients que leur seule présence dans la ville de Médéa plutôt qu'en prison est une insulte des plus outrageantes pour ceux qui sont contraints de les côtoyer ? Bien entendu qu'ils sont conscients. Mais ils étaient sans doute convaincus qu'à l'instar de ceux qui les ont amnésiés et pardonnés, les populations les accueilleraient en héros "avec des dattes et du lait" (Abdelaziz Bouteflika). Tétanisées hier, ces mêmes populations savent ce qu'elles ont enduré comme souffrances et blessures : Tibhirine et l'enlèvement des sept moines, Tamesguida, les CEM incendiés, les attentats ciblés et la liste est encore longue ! La pire des insolences commises par ces ex-émirs à ces mêmes populations traumatisées est précisément de s'exprimer en ayant l'outrecuidance de se plaindre. Et si les journalistes au nom seulement de l'équité, mais aussi de l'éthique journalistique faisaient parler des familles de victimes, des épouses de leurs confrères assassinés par exemple, ne découvriraient-ils pas que la souffrance — la vraie —, l'humiliation de supporter les ex-tueurs de proches parents ou amis, le dénuement matériel, le total abandon de l'Etat, sont des réalités au quotidien dont les seuls responsables sont ceux qui ont l'outrecuidance de se plaindre, eux les bourreaux, et ceux qui ont accordé le pardon présidentiel à ces derniers ? Et s'il se trouve des fonctionnaires peu enclins à mettre en œuvre les textes d'application de la charte sur la paix... il faut s'en féliciter et se dire qu'un wali, un président d'APC, un chef de daïra ou tous autres cadres et personnels administratifs n'ont, certes, pas le droit d'émettre leurs opinions politiques au nom de l'obligation de réserve. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils n'en ont pas. Nombreux parmi eux ont été meurtris dans leur chair suite à l'assassinat d'un frère, d'un père, d'un ami par le terrorisme. Voilà pourquoi la réconciliation n'est qu'un mot, un mot creux, qui ne s'imposera jamais à nous et à nos enfants.

Les émirs interviewés par *El Jazair News* le savent bien, puisque l'un d'entre eux n'a pas entendu parler de son passé "d'assassin", avec le journaliste. Sous tous les cieus, dans toutes les religions, un criminel demeure

re comme tel et rien d'autre. Et le "pardon" n'y changera rien. S'il fallait fournir une preuve, ce serait celle de la liste de tous les terroristes islamistes pardonnés qui aurait été fournie (*El Watan* - 18 janvier 2007) par les services de sécurité algériens à leurs homologues français. Si cette information s'avérait fondée, on ne voit pas en quoi elle porterait atteinte à la souveraineté de l'Algérie comme l'ont affirmé certains juristes, puisqu'une convention franco-algérienne en matière de coopération judiciaire existe depuis longtemps (1962).

D'autant qu'en ciblant l'anéantissement de l'Etat, les islamistes terroristes algériens n'avaient-ils pas dans leurs objectifs l'atteinte à la souveraineté du pays ? Quant à affirmer que "les terroristes étaient en conflit avec le pouvoir, pour des raisons politiques, économiques et sociales", comme l'a affirmé l'un de ces juristes, il y a lieu de rappeler que Tahar Djaut, Mohamed Boukhobza, Saïd Mekbel, El Hadi Flici, Fatima Ourais, les onze enseignantes égorgées à Sidi-Bel-Abbès, le professeur Mahfoud Boucebi, le pauvre agent de l'ordre public à un carrefour, Abderrahmane Chergou et tant d'autres victimes assassinées n'incarnaient absolument pas le pouvoir. Et Anouar Haddam, fier de revendiquer en 1995 le carnage de la bombe du boulevard Amirouche n'est pas issu d'une famille de démunis ayant à se battre contre le pouvoir pour des raisons sociales. Et ce n'est certainement pas le seul cas que l'on pourrait citer. Tout ceci pour dire que lutter contre le terrorisme international en coopérant avec d'autres pays, c'est avoir présent à l'esprit qu'un terroriste pardonné au son des tambours par les uns, est aussi celui à l'égard duquel on demeure vigilant lorsqu'on a pour missions, fonctions et responsabilité, de combattre le terrorisme islamiste en prévoyant entre autres, où il pourrait frapper ici ou ailleurs.

En quoi alors une liste de terroristes islamistes remise à la France ou autre pays européen serait-elle choquante ? C'est plutôt la mise à exécution des menaces terroristes qui le serait.

2) Le voyage de M. Jean-Louis Debré en Algérie

Que le président de l'Assemblée nationale française ait séjourné 48 heures dans notre pays dans le cadre de coopération et d'échanges interparlementaires ne devrait donner lieu à

aucun commentaire puisqu'il s'agissait d'un événement qu'on peut qualifier de "normal". Ce qui ne l'a pas été par contre ce fut le commentaire de trop de son homologue algérien, lequel a affirmé que "la signature du traité d'amitié algéro-français était possible avant la fin du quinquennat de Jacques Chirac... Les deux présidents algérien et français sont des hommes sages". Cela s'est passé à Djinet et le soleil devait taper fort, si fort que le président de l'Assemblée populaire s'est pris pour son chef de l'Etat. Et c'est M. Debré qui a rappelé à son homologue ce qu'était le pouvoir législatif en lui répondant : "Je ne suis pas habilité à vous dire quand il sera signifié. Ce n'est pas de ma responsabilité."

Son homologue a-t-il au moins compris cette leçon de sagesse, lui qui se permet de juger le degré de bon sens et la conspéculation de deux chefs d'Etat... Qui a donc dit que "le silence est d'or" ? Un homme certainement plus pondéré que le responsable de l'Assemblée populaire nationale ?

3) Alger, capitale de la culture arabe

Après une cérémonie d'ouverture ratée puisqu'on ne comptait plus les invités de marque, diplomates refoulés à l'entrée, voici que M. Kamel Bouchama a entendu démissionner de son poste de commissaire d'Alger, capitale de la culture arabe" (*El Khabar* - 20 janvier 2007). Qui s'en étonnait ? Lorsqu'on sait que cet authentique citadin, habitué à l'élégance, au raffinement et à la culture a été le premier responsable algérien à participer activement au premier Congrès mondial de la jeunesse aux Nations unies à New York en 1970 ? Comment pouvait-il alors s'accommoder de l'anarchie et de la désorganisation qui ont prévalu. Et ce n'est pas la grande dame Baya Rachedi (actrice), qui le démentirait, elle qui a déclaré à *Chourouk* (14 janvier 2007) : "L'Algérie était totalement inexistante dans la manifestation culturelle arabe". Il n'y a rien à ajouter à cette misère culturelle "arabe", dont le seul intérêt pour les citoyens que nous sommes, est qu'il n'y en a pas.

4) Divers

Mercredi 24 janvier, 14h. Je suis en voiture et tombe par hasard sur une émission radiophonique de la Chaîne III animée par le nommé Sofiane. Le thème est "Etes-vous pour les femmes qui travaillent ?". J'écoute et mon

Par Leïla Aslaoui



étonnement pour cette émission inconnue de moi jusqu'alors, ne vient pas des auditeurs(trices). Presque tous sont — je dis bien presque — contre la femme travailleuse mais plutôt de l'animateur lui-même. Allant bien au-delà de sa mission de diriger et d'impulser, celui-ci étale sa vie privée à l'antenne. "J'étais malheureux de voir mes enfants conduits chez la nourrice et je n'avais pas besoin du salaire de ma femme." Appel compris cinq sur cinq par ceux qui téléphonent : les femmes travailleuses sont toutes des mères indignes puisque abandonnant leur progéniture consommatrice de pizzas. Est-ce qu'animer c'est influencer et faire dire aux auditeurs ce que l'on veut entendre ou plus grave : faire passer des messages idéologiques ?

Les islamistes en 1990 qui décrivait les femmes comme des voleuses d'emplois, responsables du chômage masculin et "fabriques" d'enfants, ne disaient pas autre chose que cet animateur, qui ne concède à l'Algérienne le droit de travailler qu'en cas de nécessité. S'il avait fait un travail sérieux avant son émission il aurait constaté que les "mères indignes" dont les enfants ont brillamment réussi et parfaitement équilibrés sont certainement plus nombreuses que celles qui pourtant au foyer envoient leur progéniture jouer dans la rue pour avoir la "paix". Il aurait surtout compris qu'on n'établit jamais une règle générale à partir d'un cas particulier : le sien. Lui l'animateur tenu à l'obligation de réserve.

On pouvait penser qu'il s'agit là d'un fait totalement anodin auquel j'aurais dû me montrer indifférent. Lorsqu'il s'agit de "culpabilisation" des femmes, je ne laisse rien passer. Car dans ce domaine précis, il fut un temps où l'on disait : "L'Algérie n'avance pas." Aujourd'hui, il faut dire : "L'Algérie régresse" à pas gigantesques.

L. A.